

Alain Destexhe s'est mal conduit mais n'a pas été corrompu

AZÉRIGATE Un méli-mélo entre ses fonctions privées et publiques

► L'enquête anti-corrup-tion au sein du Conseil de l'Europe est terminée.

► Elle conclut à un conflit d'intérêts dans le chef d'Alain Destexhe et balaise les autres soupçons.

► Le parlementaire bruxellois se défend d'avoir enfreint le code de conduite de l'assemblée.

Investigant sur d'éventuelles collusions entre des parlementaires du Conseil de l'Europe et le gouvernement azéri, le groupe d'enquête indépendant constitué en juin 2017 a rendu dimanche soir son rapport. Deux ex-membres belges de l'assemblée parlementaire du Conseil y sont largement cités : Stef Goris (VLD) et Alain Destexhe (MR). Le premier, qui a siégé dans cette assemblée de 1999 à 2007, est désigné par les enquêteurs comme « une des figures centrales du système de lobbying en faveur de l'Azerbaïdjan » ; le second se voit reprocher un conflit d'intérêts. Les soupçons de corruption et de

complaisance avec le régime de Bakou ont par contre été écartés. Seuls deux parlementaires, un Italien et un Espagnol, sont suspectés d'avoir commis des infractions pénales.

Rappel des faits : membre de l'assemblée parlementaire du Conseil de 2014 à 2017 et président de sa Commission des droits de l'homme, le sénateur (MR) Alain Destexhe fut l'an passé mis en cause par la presse – dont *Le Soir* – pour sa promiscuité supposée avec l'Azerbaïdjan, un pays membre du Conseil et dont le respect des droits fondamentaux ne fait pas l'unanimité. Symbole de cette position inconfortable : l'AISBL belge EAEO cofondée par Destexhe et Goris en 2010 et dont une des missions était d'envoyer des observateurs sur des terrains électoraux, notamment en Ukraine et en Azerbaïdjan. Cette AISBL aurait été, selon une enquête alors menée par *De Tijd* et *l'Echo*, partiellement financée par un lobby pro-azéri installé en Allemagne. D'où les soupçons de conflit d'intérêts.

Suspensions

Reste que pour le groupe d'enquête, « la question du financement de l'EAEO n'est toujours pas éclaircie » et il est « peu

plausible que toutes les activités au nom de l'organisation étaient effectuées par M. Goris sans la participation de M. Destexhe ». Plus précisément, lit-on dans le rapport, « il est fort peu probable qu'une personnalité politique majeure comme M. Destexhe, qui a occupé différents postes de haut rang au niveau national et international, ait accepté qu'une organisation ait son siège enregistré à son domicile sans avoir de liens suffisants avec elle et un intérêt quant à son fonctionnement... ». Bref, « au moment de sa désignation au poste de rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, M. Destexhe avait déjà un conflit d'intérêts vis-à-vis de l'Azerbaïdjan qu'il a omis de déclarer ».

« Procédure disciplinaire »

S'il loue le sérieux et l'indépendance avec lesquels les enquêteurs ont travaillé, le parlementaire libéral réfute cependant ce soupçon de conflit d'intérêts : « Je le répète, j'avais démissionné de cette association lorsque j'ai été désigné rapporteur pour l'Azerbaïdjan. Et lorsque j'ai été entendu par les enquêteurs en novembre 2017, ils ne m'en ont pas parlé. Ils ne m'ont pas réentendu par la suite : la procédure

n'était pas contradictoire, sans quoi j'aurais pu m'expliquer. » Puis, reprend-il, « devant l'assemblée, j'ai dû certifier que je n'avais aucun lien familial, personnel, économique avec l'Azerbaïdjan. Je le répète, je n'ai jamais entretenu aucun de ces liens avec ce pays, je n'ai jamais été en conflit d'intérêts et n'ai jamais omis de déclarer quoi que ce soit ». Au MR aussi, on a toutefois demandé quelques explications à Alain Destexhe lundi...

Interrogée par *Le Soir*, la présidente de la Commission du règlement de l'assemblée parlementaire, Petra de Sutter, a expliqué que sa commission avait été saisie par le Conseil de l'Europe et que dès ce mardi, elle allait se pencher sur les suites à donner au rapport d'enquête. « Une procédure va être initiée

pour décider d'éventuelles sanctions à l'égard des personnes citées dans le rapport, mais aussi pour améliorer le fonctionnement de l'institution. »

Sur le plan pénal, une information judiciaire à l'égard de M. Destexhe a été ouverte à Bruxelles l'automne passé ; le sénateur dit ne pas craindre ses conclusions et est « serein ». ■

JOËL MATRICHE

CONSEIL DE L'EUROPE

« A la Belgique d'enquêter »

Le Néerlandais Pieter Omtzigt (CDA), membre de l'assemblée du Conseil de l'Europe tout comme l'était Alain Destexhe, s'intéresse de près aux rapports entre

l'Azerbaïdjan et certains politiciens. Avec 137 autres parlementaires, il a réclamé en septembre 2017 que soit menée une enquête indépendante sur d'éventuelles collusions entre des membres de l'assemblée et le gouvernement d'Illham Aliyev. Ils ont donc été entendus. « Je suis satisfait de ce rapport, il est fort en dépit des pouvoirs limités des enquêteurs. Ceux-ci ne pou-

vaient pas convoquer qui que ce soit, exiger des déclarations sous serment ou saisir des documents. Il faut maintenant que les parlements nationaux mènent leurs propres enquêtes. » Puis, interrogé plus précisément sur le cas d'Alain Destexhe : « Le rapport est, à ce sujet, très clair : M. Destexhe était en situation de conflit d'intérêts et n'a pas respecté les règles. Quelles sanctions

va maintenant prendre le Sénat belge ? Il a gravement enfreint le code de conduite et il n'y a pas eu de conséquence, nous n'avons pas eu d'explication. S'occuper, à partir de son domicile, d'une association d'observation des élections affaiblit sensiblement ces mêmes missions lorsqu'elles sont remplies par une institution publique et M. Destexhe aurait dû en être conscient. »

JO. MA.

neo-con Le sénateur écrit dans « Gatestone »

En attendant de créer son « *courant libéral conservateur* » au MR, comme il en avait manifesté l'intention début mars dans une interview publiée par *La Libre Belgique*, Alain Destexhe maintient sa ligne droite et prend position quand il le peut sur ses sujets de prédilection ces derniers temps : la sécurité et l'immigration. Avec une belle fréquence. Un vrai feuilleton.

Auquel il faut ajouter cet épisode, rapporté mi-avril par le quotidien flamand *De Morgen*, qui était passé inaperçu et sur lequel un observateur avisé attire notre attention aujourd'hui : l'élu libéral bruxellois aime à s'exprimer sur le site du think tank anglo-saxon *Gatestone*, dont le président est John Bolton (notre photo), un « neo-con » (pour neo-conservateur) pur et dur, devenu récemment conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump. Le think tank extrêmement droitier accueille par exemple, pour ce qui concerne

ses attaches européennes, les pensées du Néerlandais Geert Wilders, ou encore d'Alexandra Colen, élue flamande ex-Vlaams Belang, entre autres.

Bref, Alain Destexhe est en bonne compagnie, comme on dit. Il met la distance cependant, et nous explique : « *Si le New York Times me demande un article, j'écrirai dans ce journal, et aussi dans le vôtre si on m'y accueille, voilà tout, c'est assez simple, ça ne va pas plus loin. Et sachez que l'article publié le 24 janvier dernier dans Gatestone, relatif aux données statistiques en termes de migrations, a été repris par Le Figaro, et qu'un autre a été relayé par le site Politico.* » De quoi parlez-vous ? Un extrait (c'est une traduction de l'anglais, NDLR) s'il vous plaît : « *Cela n'étonnera pas d'apprendre que les statistiques peuvent être, et sont souvent, présentées et manipulées par les élites. En Belgique - et dans toute l'Europe de l'Ouest à l'except-*

tion de l'Autriche - il y a un lobby multiculturel informel, qui domine les universités, les ONG, les institutions publiques et les médias afin de promouvoir un agenda favorable à l'immigration. En un temps relativement court, la Belgique a radicalement changé... Sans débat public, elle est devenue un Etat de migration massive. En seulement 15 ans, la population de la Belgique a augmenté d'un million d'unités, passant de 10,2 millions en 2000 à 11,3 millions d'habitants en 2015. Ces chiffres représentent une augmentation de 10 % sur une très courte période. De 2000 à 2010, l'immigration nette était neuf fois plus importante qu'aux Pays-Bas, quatre fois plus importante qu'en France ou en Allemagne et même plus qu'aux Etats-Unis, pays historiquement ouvert à l'immigration. Pourtant, cette réalité statistique a été cachée à la population belge. Les élites et les médias décident de ce dont les gens peuvent parler et de ce qui devrait être caché... » Signé Alain Destexhe. Bleu, ça ? ■

DAVID COPPI